

## LE MOT DU MAIRE

**A toutes et à tous,**

**Cela peut paraître paradoxal dans cette période de difficultés et d'incertitudes d'adresser des vœux** de bonne santé, de bonheur, de réussite mais c'est sans doute un moyen efficace de manifester notre volonté de faire bouger les choses et de se mobiliser pour un avenir collectif meilleur garant de bonheur individuel ! Je tiens d'autant plus à vous souhaiter une bonne année 2012 que 2011 fut marquée par une crise économique et sociale violente : tous les indicateurs de la croissance sont passés au rouge et ne sont pas encore repassés au vert rendant la vie quotidienne difficile ou inquiétante pour chacun de nos concitoyens !

**C'est dans ce contexte préoccupant que je réaffirme le rôle primordial de l'échelon communal avec sa force de proximité**, ce lien irremplaçable qui doit être maintenu au centre des décisions. La responsabilité du maire, peu importe si je me répète, c'est savoir rassembler pour avancer collectivement et pour mieux vivre ensemble mais pas d'action publique sans les citoyens !

**Nous bénéficions à Frontenay-Rohan-Rohan d'un tissu économique et associatif dynamique** qui développe et anime la vie locale. Leurs actions sont des éléments déterminants dans la création de liens entre les individus, un moyen de lutte contre l'indifférence et la solitude. Je les en remercie et les assure de notre soutien.



**En ce qui concerne le bilan communal, je me contenterai de lister les actions les plus importantes.**

- Les travaux de voirie se sont poursuivis : les routes des Granges, Bruda, La Broute ; les rues de Frontenay (*Champ de Foire, rue des Remparts, des Tilleuls, de la Marche, de Garnache, rue Soubise, bas de la rue des Genêts, une partie de la rue de la Gare, les rues des Tonnelles*). Certaines comme la rue Albert Camus, la Croix Blanche, route de Gloriette, programmées au budget ne se feront qu'au printemps 2012 pour des raisons impératives d'autres réalisations : branchements plomb ou réseau électrique.

- Des branchements et canalisations ont été changés encore cette année par la municipalité ! A partir de 2012 c'est le SMED-DEP qui gèrera notre réseau ! Le nouveau cimetière est pratiquement terminé : il reste les plantations et la communication avec l'ancien à réaliser.

- L'équipement de nos écoles en mobilier et matériel informatique se poursuit.

**Le dossier de réhabilitation et de construction de l'école élémentaire avance** : le permis de construire de la première tranche

doit être déposé fin janvier. Certaines subventions sont connues : DETR (226 000 €), FRIL (120 000 €), fonds de concours CAN (72 000 €) ; Conseil Général (92 845€) ; d'autres sont en cours : DETR (dotation d'état des territoires ruraux, FRIL (fonds régional d'intervention locale).

**Des travaux importants de sécurité et d'accessibilité ont été effectués par nos agents** : entrée de l'école maternelle rue de la Victoire et le cheminement entre l'impasse de la Forteresse et l'espace Tour du Prince, accès au nouveau commerce rue Pasteur, axe piétonnier rue des Moulins, le plateau d'évolution rue Albert Camus et le cheminement collège-salle omnisports. Des preuves concrètes du travail de nos agents : la récupération de la TVA non négligeable des travaux d'investissement effectués en régie évalués à 45 000 euros ! Bien évidemment sans prendre en compte les habituels travaux d'entretien !

**Nos partenaires ont agi également sur notre territoire** : le bief Chabot est en cours de réhabilitation avec le syndicat de la Guirande, la CAN a étendu ses services de transport et continue les

travaux d'assainissement (Le Pont).

Le renouvellement des commandes d'éclairage public est en cours : neuf sur trente pour 16 000 euros. Un planning sur trois ans est envisagé !

**Pour respecter le Grenelle de l'environnement**, il faudra utiliser encore moins de produits chimiques (désherbant !) donc PTB

(prends ta binette !!!) pour nos agents mais aussi pour chaque citoyen l'entretien de son espace trottoir et l'acceptation des herbes folles... Des réflexions sont menées pour améliorer le parking de la Tour du Prince ! Une étude est proposée par le Conseil Général pour recréer l'entrée du bourg (un petit bémol : 150 000 euros) ainsi que l'entrée du Pont ! Ce sont aussi les chemins qui cette année retiendront notre action !

*C'est long ! Va -t- elle enfin s'arrêter ? ... Oui ! Oui ! Oui ! ... J'ai sans doute fait des oublis pourtant !*

**3211 ! C'est la population officielle de FRR !** J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, et aussi bienvenue et souhaits de réussite pour nos vingt nouvelles entreprises ! **Je terminerai mon propos par une citation** (vous avez l'habitude maintenant) de M. Emerson : « *L'idéal de la vie n'est pas l'espoir de devenir parfait, c'est la volonté d'être toujours meilleur.* »

*Brigitte Compétissa*

# La « renaturation » du **Bief Chabot**



Reconstitution d'un nouveau lit de berges.

**Le syndicat** intercommunal de la Guirande et ses affluents entreprend actuellement des travaux visant à renaturer le **Bief Chabot**, cours d'eau qui traverse le bourg de Frontenay-Rohan-Rohan et qui a la particularité de présenter un écoulement permanent tout au long de l'année ; c'est en effet le seul de tout le bassin de la Guirande.

**L'objectif** des travaux est de permettre au cours d'eau de retrouver un fonctionnement plus naturel : de nombreux aménagements et un entretien non conforme ont fait que le Bief présente actuellement un mauvais état écologique. Or l'Europe impose, par le biais d'une directive, aux états membres de veiller à la qualité de l'eau et des cours d'eau, l'objectif à atteindre est le bon état d'ici 2021. Le Bief Chabot étant un cours d'eau non domanial, c'est aux propriétaires riverains qu'incomberait cette tâche car ils ont la responsabilité de l'entretien du cours d'eau, de l'état des berges et de la végétation qui le borde (article L 215-14 du code de l'environnement).

**Cet entretien** doit permettre au cours d'eau d'avoir un fonctionnement écologique optimum c'est-à-dire fond caillouteux, berges en pente douce (et non bétonnées ou protégées avec des traverses de chemin de fer ou autre fibrociment...), végétation adaptée au bord des cours d'eau (rangée d'arbres, d'arbustes et de plantes herbacées) avec un entretien adéquat (éviter de broyer la végétation horizontalement et verticalement). Les aménagements réalisés par les riverains doivent permettre le libre écoulement de l'eau, des sédiments et la circulation

des poissons. Les grilles de réfrigérateurs, les planches qui barrent le cours d'eau et qui font s'accumuler la vase sont « hors la loi ».

**Cependant**, les travaux sur le Bief étant conséquents, ils ont été déclarés d'intérêt général, ce qui permet au syndicat de se substituer aux riverains. C'est la constitution du dossier réglementaire qui a posé le plus de problème : l'accord de la Police de l'eau (DDT 79 et ONEMA) est obligatoire pour toute intervention de ce type sur un cours d'eau. Les travaux s'élèvent à 105 000€, ils sont réalisés par l'entreprise Chognot de Surgères et se décomposent en deux tranches, une tranche en centre bourg qui vise surtout à améliorer l'écoulement et limiter l'envasement (certains secteurs ont atteint les 2,5 m). Outre du désenvasement et la reconstitution de berges végétales, la largeur du cours d'eau va être réduite par la mise en place de boudins végétaux. Les travaux ont plutôt été bien accueillis par les riverains qui ont facilité l'accessibilité des engins au bief en centre bourg.

**Une tranche** complémentaire sera réalisée dans le prochain contrat de rivière qui doit voir le jour en 2013. Les travaux en milieu agricole atteignent les 70 000€. Il s'agit de désenvaser le cours d'eau et d'en réduire la section par une technique consistant à remettre du substrat caillouteux dans le fond du lit ; on parle de recharge en granulats. Le cours d'eau aura une section d'écoulement réduite en période estivale tout en permettant un débit supérieur en période de crue.

**Pour tout renseignement, adressez vous à la technicienne, Dominique Igle, au 06 70 01 40 30.**



Désenvasement du bief

## INFOS CIMETIERE :

**La construction** du nouveau cimetière progresse sous la surveillance attentive de Raymond Cailleton, adjoint chargé des travaux et du côté



de l'ancien emplacement, la municipalité avance dans la procédure de reprises de concessions.

### C'est ainsi

que vous avez pu

remarquer de nombreux petits panonceaux qui désignent des emplacements susceptibles d'être

recupérés : sépultures dont la mairie ne possède pas tous les renseignements (dates de naissance, de décès, noms et prénoms manquants, nombre de personnes inhumées dans la concession,



ainsi que le nom des héritiers). Seules les tombes semblant vraiment abandonnées, et pour lesquelles personne ne se sera fait connaître, seront concernées par la procédure. *Si vous disposez d'informations sur l'une de ces concessions merci de contacter en urgence la mairie :*

05.49.04.50.25 [nrichard.mairie@wanadoo.fr](mailto:nrichard.mairie@wanadoo.fr)

## Des conseils gratuits pour vos projets de construction

**Vous souhaitez** construire, agrandir ou rénover ? Vous êtes soucieux de la qualité de votre cadre de vie ? Faites appel au CAUE des Deux-Sèvres : le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

**Que votre projet** concerne une habitation, un atelier ou un commerce, des architectes-conseillers vous apportent gratuitement des idées, des orientations et des conseils professionnels et désintéressés. Afin que l'entretien soit le plus efficace possible, prenez rendez-vous et venez avec tous les documents permettant de bien comprendre le projet (relevé du cadastre, plan de situation, photos, croquis...)

**Le CAUE** est un organisme départemental dont la mission est d'assurer la qualité architecturale des projets et leur bonne insertion dans le site environnant. Il est financé principalement par des recettes provenant d'une taxe départementale sur les permis de construire. Les permanences ont lieu 15 rue Thiers à Niort.



⇒ **Prenez rendez-vous auprès de Nathalie Babin au 05 49 28 06 28. Site Internet : [www.caue79.fr](http://www.caue79.fr)**

## OPERATION CHEQUES LOISIRS

L'opération Chèques-Loisirs a débuté depuis le mois de janvier 2012.

Les Chèques-Loisirs seront attribués aux personnes dont le coefficient de revenus est inférieur ou égal à 500 euros. Toute personne inscrite en Mairie (les enfants sont concernés à partir de 2 ans) bénéficie de 48 € par an (soit 16 € par personne et par trimestre pendant 3 trimestres).

Les bénéficiaires peuvent alors utiliser leurs chèques comme ils le souhaitent auprès des associations adhérentes.

Pour une meilleure gestion de la distribution des chèques, la date limite pour les inscriptions des bénéficiaires est fixée au 30 juin 2012. Veuillez contacter la Mairie 05.49.04.50.25 ([nrichard.mairie@wanadoo.fr](mailto:nrichard.mairie@wanadoo.fr)) pour tout renseignement et information complémentaire.

**S O S Logement Apprentis**

**Vous êtes propriétaire et vous avez une chambre disponible ?**

**Proposez-la à un apprenti Pourquoi ?**

- pour soutenir l'apprentissage
- pour plus de convivialité
- pour compléter vos ressources

**Contactez l'Escale, qui vous mettra en relation avec un jeune apprenti.**  
 tél. 05 16 43 00 07 - siloj@lescale-niort.com  
 www.lescale-niort.com

crédits photos : f. bailla, APCM

Cette action est portée par

## Le Taekwondo nous fait honneur !

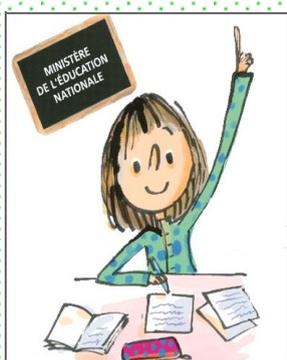
**Au championnat régional** qui a eu lieu à NIORT les dix combattants du taekwondo du marais ont fait honneur à notre territoire et à leur Maître Jean Marc Sagory en terminant tous sur le podium, avec pas moins de cinq titres de champions et quatre vice-champions de région.

**Avec deux titres et un vice-champion**, les trois combattants frontenaysiens ont participé activement à la moisson de médailles, Maelysse Perrault a terminé sur la plus haute marche en cadette - 47 kg, tout comme son papa Romuald vainqueur de son camarade de club Patrice Albert, en « vétéran trois + de 80 kg ». Père et fille vivent la même passion, mais c'est papa qui marche dans les pas de sa fille : Maelysse licenciée depuis son plus jeune âge compte bon nombre de médailles en compétitions nationales et opens internationaux. Il y a quatre ans Romuald se lançait aussi dans l'aventure et il a déjà remporté une médaille de bronze au plus haut niveau national.



**En mars prochain**, se dérouleront les championnats de région « techniques et combats », ce sera alors à Lilou Albert de porter les couleurs communales. Enfin le 15 avril prochain, les plus jeunes taekwondoïstes frontenaysiens (une dizaine environ) feront leurs premiers pas de compétiteurs lors d'un open "deux coups de pieds sans se toucher", qui se déroulera à Benet. Nous attendons les prochains titres du club !

## Aide aux devoirs



**L'équipe** des enseignants de l'école La Fontaine cherche quelques volontaires compétents pour bénévolement l'accompagnement de quelques élèves en dehors du temps scolaire.

**Merci de contacter la directrice de l'école élémentaire,**  
**Mme Gaëlle Lafoix : 05 49 04 54 57**  
**ce.0790250T@ac-poitiers.fr.**

# ACTIF s'active **POUR** l'activité locale



**E**n lien étroit avec la commission municipale « Economie » présidée par le premier adjoint Philippe Rey, ACTIF (Association des Artisans, Commerçants, Tâcherons et Industriels de Frontenay) a pour objectif l'entraide entre acteurs économiques et la promotion de ces acteurs et de la commune pour faciliter le développement de l'économie locale.

**A**vec vingt nouvelles entreprises installées en 2011 sur Frontenay, ACTIF compte une trentaine d'adhérents sur les quatre vingt dix entreprises recensées dans les secteurs suivants : agriculture et élevage, artisanat d'art, automobile, banques et assurances, « boire et manger », « ma maison et mon ardin », « mode et beauté », santé, services. La vigueur de ce tissu économique est importante pour la qualité de notre environnement et il appartient à chacun des frontenaysiens, s'il le souhaite, de faire les bons choix pour soutenir le développement local.

**E**n 2011, l'association ACTIF a participé activement aux événements communaux - Forum des associations, Téléthon, Marché de Noël... En dehors des fréquentes réunions du bureau, l'association convie de façon régulière les membres et partenaires pour une réunion-visite chez un des adhérents qui présente son activité. Rappelons à cette occasion la présence de Madame La Préfète venue visiter en novembre la boulangerie Richard dans le cadre de la semaine de la création et de la reprise d'entreprise.

**P**our prolonger ces rencontres, la Municipalité invitera dans la salle du conseil les vingt nouvelles entreprises le 15 février en présence des présidents de la Chambre des Métiers et de la Chambre du Commerce.

**L'**assemblée générale d'ACTIF s'est tenue le 13 janvier à 19 h à la salle polyvalente avec l'élection d'un nouveau bureau : Jean-François Chabot (Hibiscus Paysage), nouveau président, succède à Kamel Amari (agence immobilière « Du côté de chez Soi ») qui désirait passer le flambeau, mais reste néanmoins vice-président.

**L**es autres membres du bureau sont également remerciés pour leur implication: Christiane Lechevin,, secrétaire, (*qui vient de mettre au monde un petit Gustave à qui ACTIF souhaite la bienvenue*), Isabelle Drochon – secrétaire-adjointe, Elisabeth Mathé – trésorière, Jérémy Richard - trésorier-adjoint. La cotisation 2012 est fixée à 20 €. L'association prépare de nouveaux projets. Elle espère bien développer ses activités et augmenter le nombre d'adhérents, de sympathisants et de partenaires.

**Retrouvez les membres d'ACTIF dans l'Agenda 2012 de la commune ou sur le site municipal [www.frontenayrr.fr](http://www.frontenayrr.fr) - Pour tout contact : Christiane Lechevin - [christiane.lechevin@gmail.com](mailto:christiane.lechevin@gmail.com)**

**Tél : 06.83.03.70.25**

## « Frontenay et les autres ! »

**C'**était le titre d'une presse quotidienne, qui avait bien saisi l'ampleur de la mobilisation Frontenaysienne, et l'état d'esprit qui régnait durant ce week-end.

**Bénévoles** venus de toutes les Deux-Sèvres, élus, jeunes, moins jeunes, et autres, tous se sont unis autour des mêmes mots d'ordre : Solidarité, Don de soi, Amitié, Soutien, et beaucoup d'autres idées fortes, dans le but de rendre cette vingt-cinquième édition du Téléthon encore plus exceptionnelle.

**Durant** ce week-end, dans le cadre d'un défi ou simplement de l'organisation, chacun était au service de l'autre, pour l'aider à aller plus loin, à se dépasser, oublier la fatigue et l'accumulation des heures sans sommeil, et ce, dans un état d'esprit remarquable : en trouvant les mots justes, ceux qui permettent de ne jamais oublier pourquoi on est là, pourquoi on fait ça, pourquoi on recommencera.

**Penser** un seul instant aux conditions de vie qui sont les leurs, celles des personnes atteintes de cette myopathie infernale, cette pensée qui permet d'aller chercher au fond de soi des choses qu'on ne pourra donner nulle part ailleurs.

Alors si vous ressentez toutes ces émotions, ou, si vous avez envie de les ressentir, c'est que vous êtes prêts à intégrer la grande famille du Téléthon de Frontenay en 2012.

*Pour revenir à des considérations plus matérielles mais essentielles pour cette cause, l'édition 2011 a permis de rassembler 7 178,27 € dans notre canton dont 5 569,97 € collectés grâce à l'engagement de notre commune. Nous ferons encore mieux l'an prochain !*



## Arthur en spectacle

Arthur Tourenne a connu un beau succès à la salle polyvalente de Frontenay le vendredi 16 décembre avec « Mange ta soupe » une mise en scène sur l'enfance où « le public se voit raconter une histoire en corps et en musique ».



**Avec** sa partenaire Tiziana Curchod, ils ont présenté avec beaucoup de dynamisme un spectacle acrobatique et tendre où de drôles de parents -alias Arthur et Tiziana- insistent vraiment pour raconter de folles histoires à leur fils qui ne demande qu'à dormir... Arthur le musicien-porteur et Tiziana la danseuse-acrobate ont séduit la centaine de Frontenaysiens qui avaient fait le déplacement. Nous espérons les revoir bientôt dans d'autres créations ou les retrouver à Niort car leur compagnie anime des stages pour enfants et adolescents.

**Infos :** <http://cirkenscene.free.fr>

### A la Médiathèque

**Heure du conte :** deuxième mercredi de chaque mois (5-8ans) 15h30-16h15.

**Bébés lecteurs :** premier vendredi de chaque mois (0-3ans) 10h-10h45.

**Philo enfants :** 15 février, 28 mars, 18 avril, 16 mai (7-10ans) 11h-11h45.

**La science se livre :** ateliers enfants pour se livrer à des expériences passionnantes et amusantes. Inscription préalable obligatoire.

15/02/12 14h30 : Illusions d'optiques, mon œil ! (à partir de 8 ans).

15/02/12 16h00 : L'œuf d'Icare (à partir de 6 ans).

« **Trait d'union** » est un bulletin périodique reprographié et diffusé par la municipalité de Frontenay Rohan-Rohan Mairie, place René Cassin, 79270 – Tél : 05 49 04 50 25

Site Internet : [www.frontenayrr.fr](http://www.frontenayrr.fr) courriel : [services.mairie@wanadoo.fr](mailto:services.mairie@wanadoo.fr).

Directeur de la publication : **Brigitte Competissa**, coordination de la rédaction : **Alain Chauffier**.

Membres du comité de rédaction : Fred Ecalte, Thierry Mouchard, Bruno Paroldo, Laurent Vincelot.

Crédits photos : Françoise Chauffier, Dominique Igle & divers.